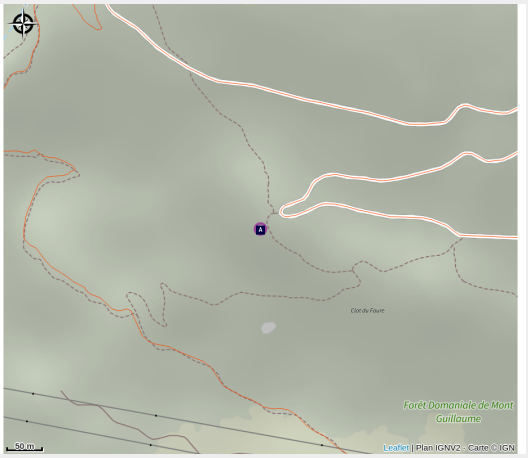
Décollage du Mont Guillaume

Embrunais



Décollage du Mont Guillaume (Bernard Keller)



La vue magnifique sur les villages de Puy-Sanières, Puy-St-Eusèbe et la station de Réallon fait vite oublier la ligne à haute tension qui se dessine sous nos pieds.

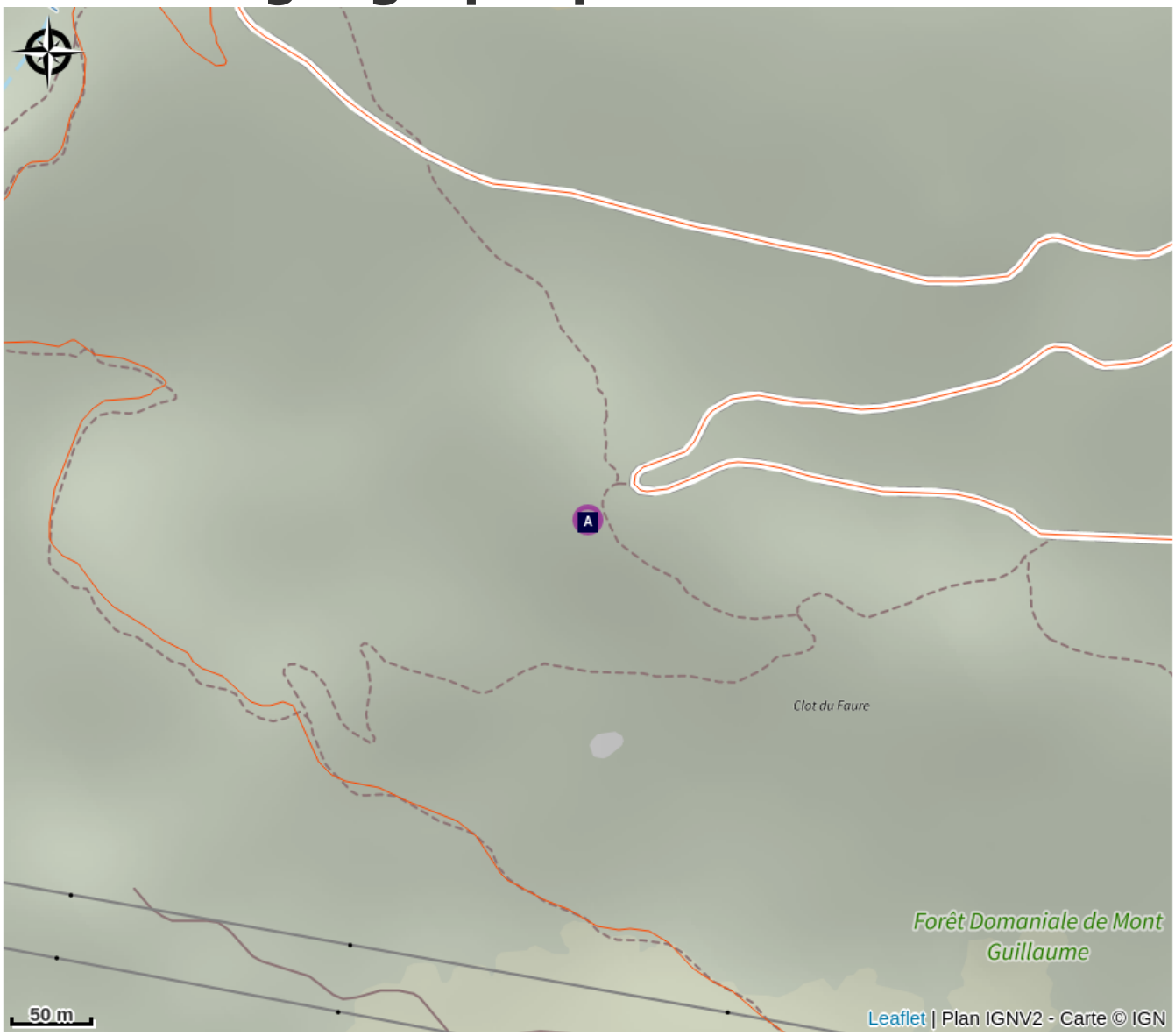
Infos pratiques

Pratique : Parapente

Vent : ↗ SO

Thèmes : Faune, Point de vue

Situation géographique



Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Coordonnées Secours Montagne : 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du Parc National des Ecrins) :

Ce message doit permettre aux pilotes de prendre conscience de leurs impacts potentielles sur les milieux naturels et de connaitre les bons comportements à adopter pour les limiter.
En prenant compte de ces recommandations, le pilote peut pratiquer son sport sans provoquer de nuisances environnementales.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.

2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.

3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.

4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.

5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires
- Refermer toutes les clôtures
- Rapporter tous ses déchets
- Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d’avoir un niveau expérimenté afin de s’engager lors de conditions thermiques. L’Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d’accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

En cas de doutes, s’adresser aux professionnels de la pratique.

Accessibilité

Par la route des Puys, rejoindre le hameau du Serre et continuer vers le haut du village sur un route étroite.
Lorsque la forêt laisse place à un plateau agricole prendre une piste a gauche pour délaisser la route qui forme une épingle à droite. A la prochaine intersection prendre a droite et remonter la piste qui serpente dans la forêt.

Attention, la piste est entretenu mais nécessite tout de même un véhicule avec une garde au sol convenable.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Réallon
Pra Prunier, 05160 Réallon

reallon@serreponcontourisme.com
Tel : 0492442567
http://www.reallon-ski.com



Bureau d'Information Touristique de Savines-le-Lac
9 Avenue de la Combe d'Or, 05160 Savines-le-Lac

savineslelac@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492443100
https://www.serreponcon-tourisme.com/



Bureau d'Information Touristique Embrun
Place Général Dosse - BP 49, 05202 Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492437272
https://www.serreponcon-tourisme.com/

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com